



Rapport annuel 2014

Association pour une énergie respectueuse de l'environnement VUE



Table des matières

Editorial	3
Certifications	4
Evolution	6
Résultats du modèle de promotion	7
Fonds d'amélioration écologique	8
Projets	10
Perspectives	11
Comptes annuels	12
Rapport de révision	14
Organigramme du VUE (mai 2015)	15

Impressum

L'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement est l'organisation responsable du label de qualité naturemade. Le label existe en deux qualités : naturemade star distingue l'énergie écologique issue à 100% de sources énergétiques renouvelables comme l'hydraulique, le solaire, la biomasse et l'éolien, et garantit le respect d'exigences écologiques particulièrement sévères et étendues. naturemade basic distingue l'électricité et la chaleur issues à 100% de sources énergétiques renouvelables ; la certification concerne surtout les grandes centrales hydrauliques suisses et les usines d'incinération des ordures ménagères.



Ce rapport d'activités paraît en allemand, en français, en italien et en anglais.

Impression : Kasimir Meyer AG, Wohlen
(imprimé à 100% avec de l'éco-électricité naturemade star)

Photo de couverture : La centrale AAREwerke d'Energie Thun AG est certifiée avec naturemade star depuis 2002. Au total, elle a produit 300 GWh d'éco-électricité pour la région de Thoune entre 2002 et 2014. (Photo: Energie Thun AG)



Mesdames et Messieurs,
Chers partenaires,
Chers membres du VUE,

naturemade garantit des produits de qualité sur le marché et fait face à une demande toujours croissante. En 2013, les ventes d'énergie naturemade basic ont augmenté de presque la moitié (48%) par rapport à 2012, et les ventes d'énergie naturemade star de presque un cinquième (19%). Et un nouvel accroissement des ventes se profile déjà pour 2014. En attendant, la part de distribution certifiée avec naturemade star a augmenté de 29% en 2014, et la part de distribution naturemade basic a enregistré une hausse de 15%. La forte augmentation des ventes naturemade basic est due à l'introduction de nouveaux produits par défaut pour l'électricité. Le facteur déterminant de cette croissance est toujours l'électricité, même si l'on observe aussi une nette augmentation des ventes de biogaz et chaleur.

Grâce aux ventes d'électricité hydraulique naturemade star, des mesures d'écologisation bien visibles ont pu être réalisées: des cours d'eau et des habitats terrestres ont pu être créés ou revitalisés grâce aux 23 millions de CHF accumulés jusqu'ici dans le fonds.

En 2014, le VUE a redoublé d'efforts pour développer sa stratégie. De nouveaux objectifs de politique énergétique et de nouvelles exigences régulatrices ont été intégrés face à l'effondrement des prix: «Nous voulons 100% d'énergie renouvelable et écologique en Suisse» - c'est la devise qui orientera à l'avenir le VUE dans ses actions. Les deux niveaux de qualité du label, qui constituaient le modèle de naturemade depuis le début, seront conservés. naturemade basic, en tant que produit économiquement intéressant, doit permettre à la clientèle de décider de ses achats et promouvoir les nouvelles énergies renouvelables grâce au modèle de promotion. naturemade star rend accessible à la clientèle l'énergie produite dans le respect de l'écologie.

La communication du VUE est devenue un élément important de la stratégie et va de pair avec l'amélioration de la notoriété du label de qualité, qui agit comme catalyseur sur la demande en produits de qualité naturemade. La nouvelle conception du site internet de naturemade en est une première étape concrète.

Cette année aussi, nous remercions tout particulièrement les fournisseurs de produits certifiés naturemade, les producteurs, les auditrices et les auditeurs, qui assurent concrètement la qualité de la production énergétique sur place. naturemade est devenu un label de qualité attrayant et en constante évolution, l'association est devenue un forum important pour le développement de solutions énergétiques durables - et c'est à vous tous que nous le devons!

Anne Favatier
Coprésidente VUE
Services Industriels de Genève

Rico Kessler
Coprésidente VUE
Pro Natura

Cornelia Brandes
Gérante du VUE

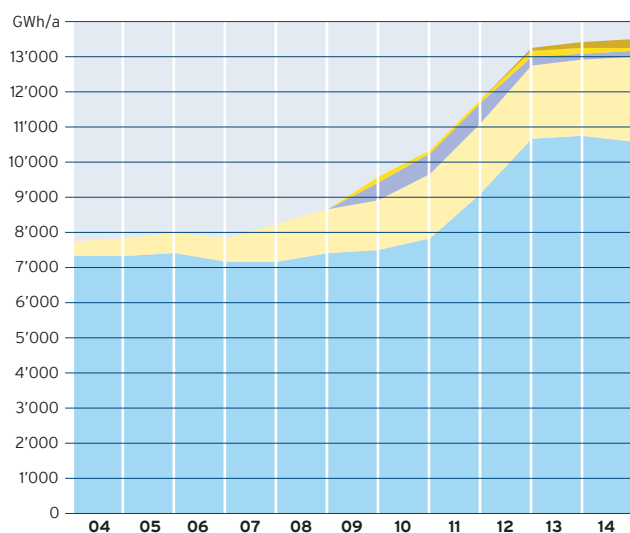


Certifications

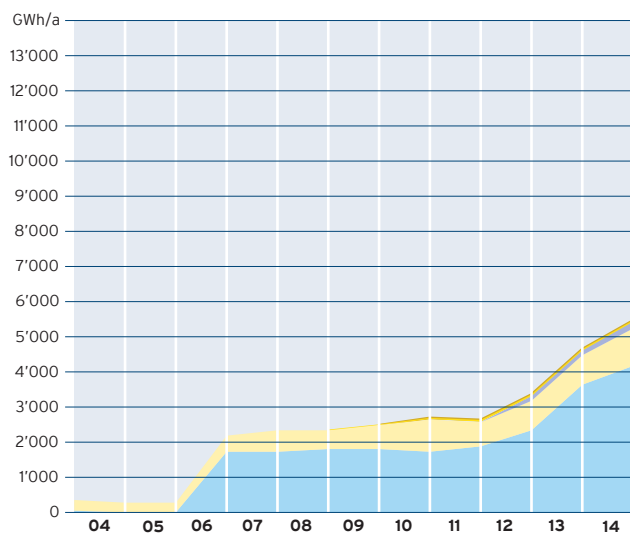
Quantités sous licence

Les quantités d'énergie naturemade star produites sous licence ont de nouveau augmenté en 2014 (+9%). La raison principale en est la nouvelle certification de la centrale Chancy-Pougny des SIG (243 GWh/a). La quantité d'électricité naturemade basic a légèrement baissé par rapport à l'année précédente (-1%); cela est principalement dû au fait que certaines installations de production électrique ont corrigé leurs quantités sous licence. La quantité produite sous licence correspond à la production annuelle moyenne. On a enregistré une nette hausse de la distribution d'énergie sous licence par rapport à l'année précédente pour tous les types de produits. La quantité sous licence correspond aux prévisions des ventes. La hausse enregistrée pour l'électricité naturemade basic est principalement due à une augmentation de la quantité sous licence demandée par l'AET pour le produit « tiacqua », introduit comme produit standard par plusieurs services communaux tessinois en 2014.

Production (quantité d'énergie sous licence)



Distribution (quantité d'énergie sous licence)

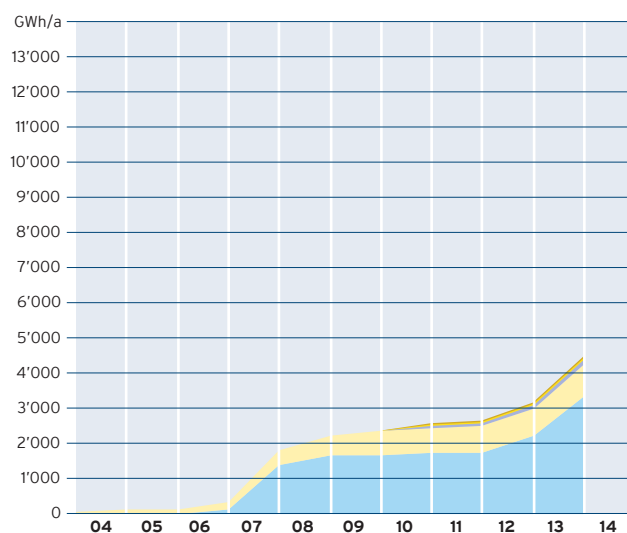


Ventes

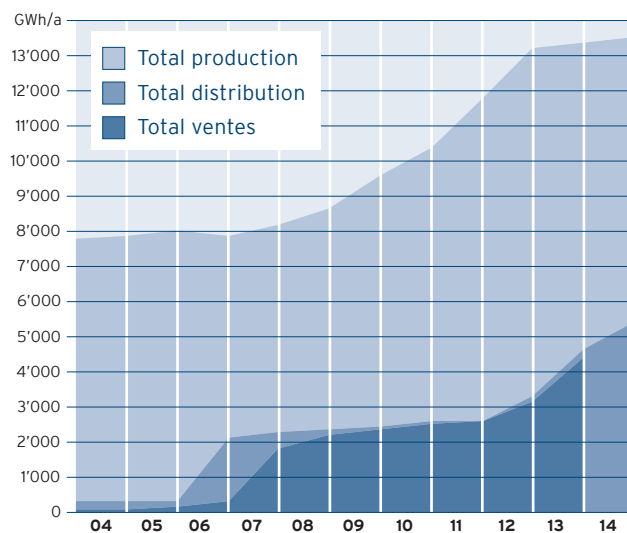
En 2013, les ventes naturemade ont augmenté de 41% au total par rapport à 2012 - un résultat très réjouissant ! Les quantités vendues ont progressé pour tous les produits énergétiques. En plus de la forte hausse à nouveau enregistrée pour l'électricité naturemade basic (+49%), on a aussi constaté une claire progression de l'électricité naturemade star (+18%). La tendance à la hausse enregistrée ces dernières années pour les ventes de « nouveaux » produits énergétiques comme le biométhane naturemade star, la chaleur naturemade basic et la chaleur naturemade star s'est également confirmée - quoiqu'à un niveau inférieur. Nous ne pouvons pas encore nous prononcer sur les chiffres de vente 2014, car nous n'avons pas encore reçu toutes les données nécessaires.



Ventes effectives (produits énergétiques certifiés naturemade)



Quantités totales - comparaison



Nombre total de licences	388
dont pour la production d'énergie	251
dont pour la distribution d'énergie	137
 Nouvelles certifications 2014	23
dont pour la production d'énergie	14 (103 GWh/a)
dont pour la distribution d'énergie	9 (70 GWh/a)
Recertifications	43
 Quantités sous licence et quantités vendues en 2014 (comparaison par rapport à l'année précédente)	
Production 2014	13.5 TWh/a +1%
dont naturemade star	2.7 TWh/a +9%
dont naturemade basic	10.8 TWh/a -1%
 Distribution 2014*	5.4 TWh/a +18%
dont naturemade star	1.1 TWh/a +29%
dont naturemade basic	4.3 TWh/a +15%
 Ventes 2013**	4.4 TWh/a +41%
dont naturemade star	0.9 TWh/a +19%
dont naturemade basic	3.5 TWh/a +48%

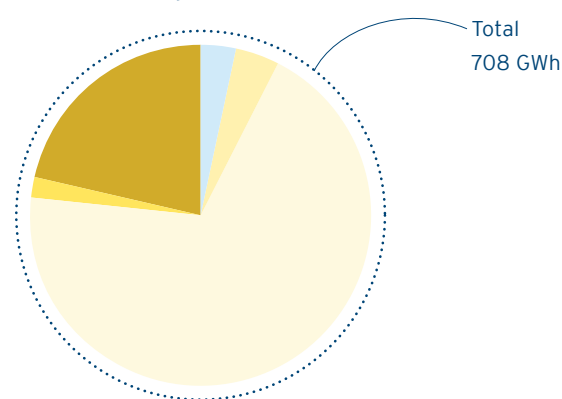
* Les quantités distribuées se réfèrent aux pronostics des concessionnaires concernant les ventes de produits énergétiques certifiés naturemade

** Données 2014 pas encore disponibles

Installations à l'étranger

La quantité d'énergie certifiée à l'étranger était d'environ 708 GWh/a en 2014 (contre 765 GWh/a en 2013). Cette énergie continue à être distribuée principalement en Suisse. La plus grande partie de l'énergie produite à l'étranger provient d'installations éoliennes en Allemagne et en Norvège; elle représente 88% de la production électrique naturemade à l'étranger. La quantité de biométhane naturemade star produite sous licence en Allemagne a plus que doublé grâce à la certification de l'installation de biométhane Höchst à Frankfurt am Main (80 GWh/a, concessionnaire: Energie 360° AG).

Production à l'étranger en 2014
(quantité d'énergie sous licence)



Hydraulique basic (électricité)	24 GWh
Hydraulique star (électricité)	29 GWh
Eolien star (électricité)	491 GWh
Photovoltaïque star (électricité)	13 GWh
Biomasse star (électricité)	0 GWh
Biomasse star (biométhane)	151 GWh
Biomasse star (chaleur)	0 GWh

Membres de l'association

Fin 2014, le VUE comptait 178 membres actifs et 4 membres passifs (fin 2013: 173 membres actifs et 3 membres passifs). Les nouveaux membres enregistrés en 2014 sont: Zweckverband ARA Küssnacht-Erlenbach-Zumikon, Birs Wasserkraft AG, Einsiedler Naturstrom AG, Industrielle Betriebe Langenthal, Services Industriels de Monthey, Abonax AG, Artisa Solar Sagl, Gemeinden Lantsch/Lenz und Tiefencastel, SGI Schweizerische Gesellschaft für Immobilien AG, Swiss Solar Invest AG, DMG MORI et Energieplattform AG.

Répartition des membres par catégories, fin 2014

Cat. A: Producteurs d'électricité « centrales hydroélectriques » et leurs fédérations	45
Cat. B: Producteurs « nouvelles énergies renouvelables » et leurs fédérations, y.c. UIOM	56
Cat. C: Distributeurs d'énergie, négociants d'énergie et leurs fédérations	70
Cat. D: Organisations environnementales	2
Cat. E: Fédérations de petits consommateurs	1
Cat. F: Gros clients commerciaux et leurs fédérations	4
Membres passifs	4

Marché des produits électriques issus d'énergies renouvelables

Pour la cinquième fois déjà, le VUE a réalisé l'enquête de marché sur les ventes de produits électriques renouvelables et d'éco-électricité sur mandat de l'OFEN. Cette enquête est actuellement l'unique source de données qui permet d'étudier l'évolution du marché de l'électricité suisse dans son ensemble. Comme cela avait déjà été le cas les années précédentes, les chiffres absolus concernant les ventes de produits électriques renouvelables ont augmenté en 2013 (+15%). Cette demande toujours croissante est surtout due au fait que les fournisseurs d'énergie ont passé aux produits renouvelables par défaut (cela signifie que les EAE ont livré pour la première fois de l'électricité renouvelable en tant que produit standard à leurs clients en 2013). Plusieurs EAE se sont aussi décidées à introduire un produit naturemade basic par défaut en 2013.

L'augmentation des ventes de produits électriques écologiques presque générale au niveau suisse est elle aussi réjouissante. Ces ventes ont au total augmenté de 12% par rapport à 2012, et la demande en électricité produite par des centrales hydrauliques écologiques a augmenté de 4%. L'électricité certifiée naturemade représente 45% (dont 12% pour naturemade star) des ventes de produits électriques renouvelables.

Dispositions sur les débits résiduels pour les centrales hydrauliques naturemade basic

Suite à l'application des dispositions sur les débits résiduels exigée depuis 2012 par la Loi sur la protection des eaux (LEaux), le VUE ne (re)certifie plus que les centrales hydrauliques qui correspondent à ces dispositions. Jusque-là, toutes les centrales concernées par le nouveau règlement pouvaient être recertifiées car elles pouvaient réaliser les mesures appropriées au bon moment. Le VUE est en contact étroit avec les exploitants des centrales et les soutient le mieux possible pour dynamiser l'écologisation des installations conformément à la loi.

Une carte répertoriant toutes les centrales hydrauliques certifiées naturemade a été élaborée en 2014 en collaboration avec l'association repowermap.org afin d'assurer une communication transparente quant au respect des dispositions sur les débits résiduels; cette carte peut être consultée sur le site internet de naturemade. La carte contient une brève description de chaque centrale hydraulique, ainsi que des informations sur l'état de la mise en œuvre des dispositions sur les débits résiduels.



Les Kraftwerke Hinterrhein AG ont finalisé la réalisation des mesures exigées pour l'assainissement des débits résiduels en 2014. (Photo: Kraftwerke Hinterrhein AG)

Assurance de la qualité

Le suivi et la formation régulière des auditeurs sont des éléments importants garantissant la qualité tout au long du processus de certification. Les auditeurs pilotes ont eu l'occasion d'échanger leurs expériences lors d'un workshop et ont été intégrés dans le développement des outils. Un atelier sur le thème « Orientation et discussion sur la manière de procéder avec la certification naturemade dans le cadre de la loi révisée sur la protection des eaux » a été organisé en 2014 pour les auditeurs spécialisés.

Début 2014, on a réalisé un alignement entre les installations certifiées naturemade et le système suisse de garanties d'origine. Cela doit permettre d'enregistrer toutes les installations certifiées par le VUE dans le système de garanties d'origine, avec spécification de leur niveau de qualité (naturemade basic ou naturemade star).

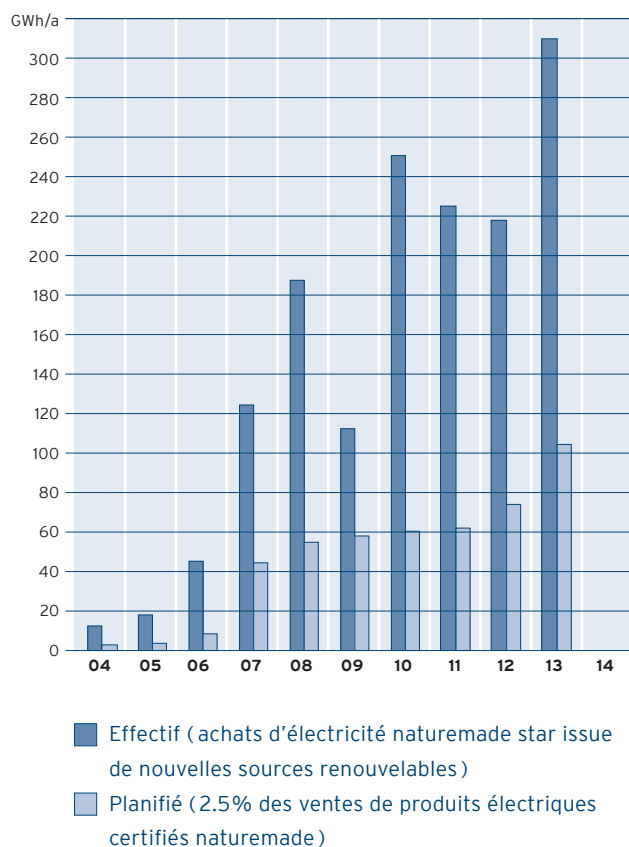


Résultats du modèle de promotion

La promotion des nouvelles énergies renouvelables est l'un des objectifs phares du VUE, et se poursuit grâce au modèle de promotion pour les produits énergétiques certifiés. Tous les distributeurs qui proposent de l'énergie certifiée naturemade s'engagent à disposer d'une offre importante en énergies renouvelables. Peut être prise en compte dans le modèle de promotion: l'énergie issue d'installations éoliennes, photovoltaïques et à biomasse. Au maximum la moitié des 5% requis peut être couverte avec de l'énergie hydraulique écologique. Le modèle de promotion exige que la part d'énergie produite à l'étranger reste inférieure à 49%. En 2013, les achats d'électricité certifiée naturemade star et issue de nouvelles sources d'énergie renouvelable ont augmenté d'environ 40% par rapport à l'année précédente et ont atteint un nouveau pic à 314 GWh/a.

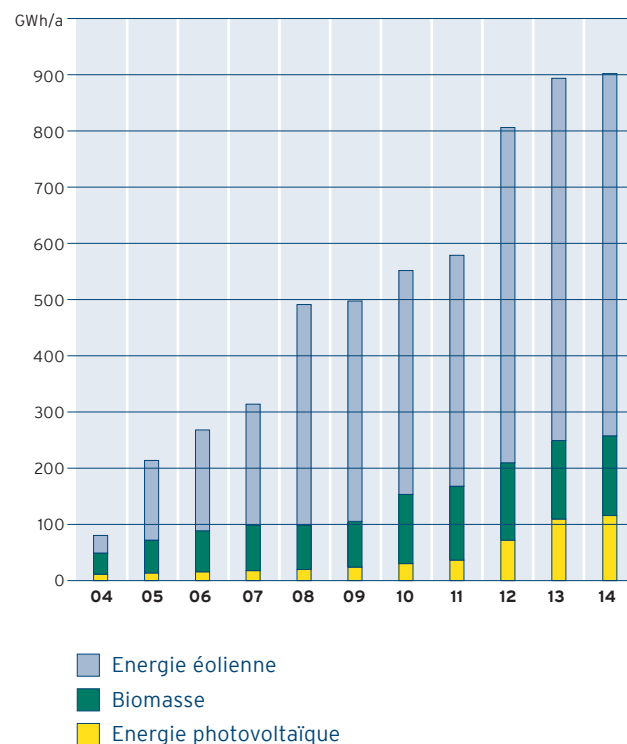
L'augmentation des ventes d'électricité naturemade a aussi fait grimper le seuil prescrit par le modèle de promotion naturemade d'environ 40% par rapport à 2012. Ainsi, les fournisseurs d'électricité naturemade ont de nouveau dépassé d'un facteur 3 le quota du modèle de promotion pour les ventes.

Réalisation du modèle de promotion



Au total, 900 GWh d'électricité sont actuellement produits à partir de sources énergétiques renouvelables dans des installations certifiées naturemade star. La construction d'installations éoliennes s'est principalement développée à l'étranger, et les installations photovoltaïques et à biomasse se sont surtout développées en Suisse.

Production d'électricité naturemade star issue de nouvelles sources renouvelables



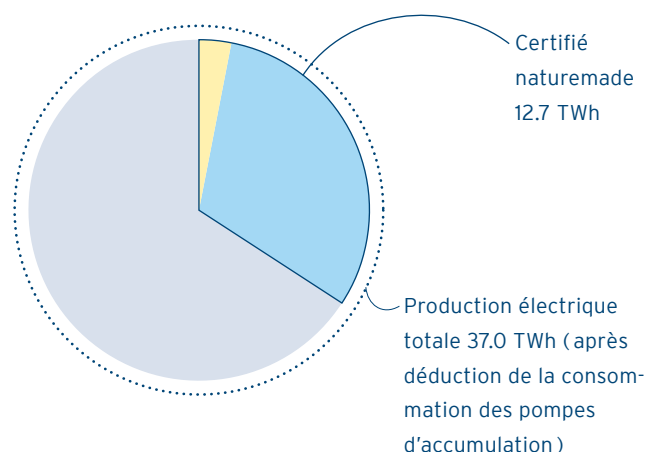


Fonds d'amélioration écologique

37 TWh/a d'électricité ont été produits dans des centrales hydrauliques suisses en 2014 – dont 3% (1.2 TWh) dans des centrales certifiées naturemade star et 31% (11.5 TWh) dans des centrales certifiées naturemade basic. Ces centrales remplissent déjà aujourd'hui des exigences écologiques élevées grâce à la certification naturemade star. Mais elles sont en plus obligées de valoriser leur bassin versant. Pour cela, les exploitants des centrales hydrauliques naturemade star instaurent des fonds d'amélioration écologique dans lesquels ils versent un centime par kilowattheure d'électricité produit et vendu. Entre 2000 et fin 2013, environ 55 millions de CHF ont ainsi été mobilisés pour réaliser des mesures d'amélioration écologique. On estime qu'environ 8 millions de CHF

ont été versés dans les fonds en 2014. Les fonds peuvent être utilisés pour financer des mesures de renaturation de cours d'eau, de rivages et d'habitats terrestres, pour des projets de mise en réseau ou des mesures d'information et de communication (campagnes, programmes pour les jeunes, réalisation de sentiers didactiques, etc.). 23.2 millions de CHF, soit environ 40% des recettes accumulées dans les fonds, ont permis de financer partiellement ou totalement des projets depuis 2000. Les projets du domaine de l'énergie hydraulique sont souvent très coûteux et nécessitent une planification relativement longue. Il faut donc attendre qu'une certaine somme s'accumule dans les fonds avant de pouvoir l'utiliser pour des projets judicieux.

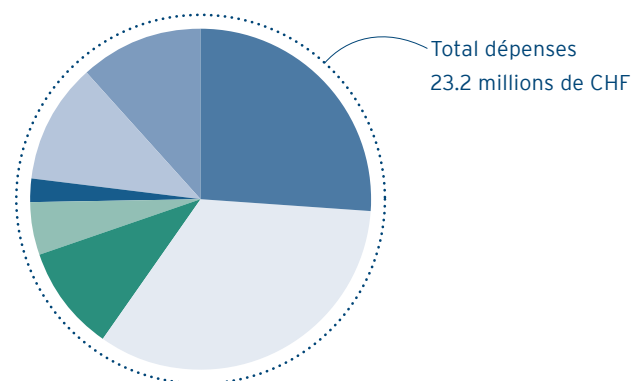
Production électrique des centrales hydrauliques suisses en 2014



	naturemade star	1.2 TWh
	naturemade basic	11.5 TWh
	Non certifié naturemade	24.3 TWh

Source: Swissgrid et Office fédéral de l'énergie OFEN

Dépenses des fonds en fonction de leur utilisation (2000-2013)



	Création de nouveaux cours d'eau	6.1 millions CHF
	Revitalisation de cours d'eau	7.8 millions CHF
	Création de nouveaux habitats terrestres	2.3 millions CHF
	Revitalisation des habitats terrestres	1.2 millions CHF
	Régime d'écoulement/charriage des matériaux	0.5 millions CHF
	Formation de réseaux	2.6 millions CHF
	Autres mesures*	2.7 millions CHF

* Lutte contre les néophytes, mesures particulières de promotion des espèces, campagnes d'information, programmes pour les jeunes, création de sentiers didactiques, études

Observatoire ornithologique de Planfonds, Bernex GE

L'idée de construire un observatoire ornithologique au bord du Rhône a été proposée au comité du fonds des SIG (Comité Genevois pour l'utilisation du Fonds eco-électricité COGEFé) par des étudiants du Centre de formation professionnelle nature et environnement de Lullier. La collaboration avec des ornithologues locaux a permis de trouver un site idéal au bord de la lagune de Planfonds. L'observatoire, bien intégré dans la végétation environ-

nante et construit directement au-dessus du plan d'eau, offre aux visiteurs un nouvel aperçu de la diversité des espèces dans la lagune. Depuis cette plateforme terminée en 2013, les amis de la nature peuvent observer sans les déranger des oiseaux migrateurs et de nombreuses autres espèces ornithologiques vivant dans la roselière, ainsi que des sangliers et des castors.



Observatoire ornithologique de Planfonds, Bernex GE. (Photo: COGEFé)

Zone alluviale de la Limmat, Werdhölzli, Zurich

En 2013, le fonds naturemade star des ewz a permis d'allouer un montant important pour soutenir la création la zone alluviale de Werdhölzli à Zurich. Un tronçon de 1.8 km de la Limmat a en même temps pu être renaturé dans le cadre d'un projet d'amélioration de la protection contre les crues. Les mesures comprenaient un élargissement des rives, le démantèlement des endiguements, un aménagement du lit proche de son état naturel et la

mise en réseau avec la forêt de Werdhölzli toute proche grâce à la création d'une dépression inondable. Cela a permis de valoriser durablement la biodiversité et la qualité du paysage fluvial, et de créer des habitats diversifiés pour les nombreuses espèces animales et végétales ainsi qu'une zone récréative attrayante pour les habitants de la ville de Zurich.



Zone alluviale de la Limmat après renaturation. (Photo: ewz)

Vignette éco-courant

Le nombre de vignettes vendues a certes fortement diminué en 2014 (1810 en 2014 contre 2888 en 2013), mais cela est dû au retrait d'un grand marchand de vélos. Les ventes de vignettes éco-courant à 10'000 km pour les voitures ont par contre de nouveau augmenté (288 en 2014 contre 137 en 2013). Presque 1 GWh/a d'éco-électricité certifiée naturemade star ont été achetés grâce aux vignettes vendues en 2014. En 2014, la vignette éco-courant était disponible auprès de huit partenaires commerciaux.



Vignette éco-courant 2014.

Label de qualité pour le recyclage

Sur l'initiative du ZAV (Forum Zürcher Abfallverwertung), le VUE développe en collaboration avec la branche un nouveau label de qualité pour les usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) et autres entreprises de recyclage. Le but est de pouvoir utiliser ce label de qualité pour certifier l'énergie et les matières produites par des processus de recyclage efficaces et écologiquement rationnels, en focalisant sur l'optimisation des cycles de matières. Une première version des critères a été développée en 2014. Ont aussi été discutées les exigences relatives au bilan énergétique sur la base duquel le modèle caractéristique sera élaboré. Les retours positifs de la branche de la valorisation et du recyclage confirment qu'il existe un potentiel pour un nouveau label de qualité dans ce domaine.

Marché de l'efficacité

Le VUE collabore depuis 2011 avec ewz, l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) et SuisseEnergie dans le but de mettre en place un marché de l'efficacité en Suisse. Cela doit donner la possibilité aux entreprises avec convention d'objectifs de vendre leur surplus, que les consommateurs achèteront ensuite sous la forme de produits efficaces. Le but est d'avoir un outil basé sur le marché, stimulant les entreprises à accroître volontairement l'efficacité énergétique au-delà de ce que prescrit la loi. Un projet pilote mené de 2013 à début 2015 a permis de tester avec succès le marché de l'efficacité avec les premières entreprises et consommateurs. Motivés par ces résultats probants, les initiateurs ont décidé de poursuivre sur la voie du marché de l'efficacité après la fin du projet pilote. Ce marché doit être ouvert à d'autres entreprises d'approvisionnement en énergie, utilisateurs de modèles de conventions d'objectifs et entreprises avec conventions d'objectifs. La responsabilité d'élargir et de développer le marché de l'efficacité sera confiée au « Groupe de coordination marché de l'efficacité » affilié au VUE. Il est prévu de publier une page d'accueil en 2015.



Nouveau label de qualité naturemade efficiency pour les produits efficaces.

Révision de la stratégie de l'association

La stratégie du VUE sera adoptée et mise en œuvre en 2015 après avoir été discutée lors de plusieurs ateliers en 2014. La réalisation par étapes du nouvel objectif de l'association sera une contribution à la stratégie énergétique 2050 de la Confédération: 100% d'énergie renouvelable et écologique en Suisse. Le label de qualité naturemade basic est la première étape du processus d'écologisation, et doit être adapté aux nouvelles conditions-cadres régulatrices.

Nouveaux systèmes énergétiques

Il est prévu d'intégrer deux nouveaux systèmes énergétiques dans les directives de certification en 2015. Il s'agit d'une part du marché de l'efficacité, qui a fait l'objet d'un projet pilote qui a été terminé et évalué début 2015. D'autre part, il est prévu de poursuivre le projet sur le label de qualité pour le recyclage, qui doit permettre de certifier diverses installations de recyclage - entre autres les UIOM - afin de pouvoir procéder aux premières certifications pilotes. L'étape décisive du projet est l'élaboration d'un modèle caractéristique basé sur un bilan écologique exhaustif.

Energie hydraulique

Le renforcement des exigences légales sur la protection des cours d'eau crée des possibilités de synergies importantes avec la certification naturemade star des centrales hydrauliques. Avec la fin des planifications d'assainissement par les cantons en 2015, les centrales savent concrètement quelles mesures elles doivent instaurer et dans quels délais. Le financement des mesures d'amélioration par la taxe sur l'électricité devrait rendre la certification accessible à de nombreuses centrales, ce que désire soutenir le VUE.

prix naturemade 2015

En 2015, le prix naturemade sera attribué à des clients achetant du biogaz certifié naturemade star (PME ou gros consommateurs). Comme les années précédentes, la distinction se fera par le biais de la participation à un concours. Les gagnants seront désignés par tirage au sort. Le lauréat du prix principal bénéficiera d'une publicité par affiches, attirant l'attention sur le fait qu'il achète du biogaz certifié naturemade star. La remise du prix naturemade aura lieu à l'occasion du séminaire pour les cadres de l'ASIG (Association Suisse de l'Industrie Gazière) le 19 novembre 2015 à Brunnen.

Communication

Avec la finalisation du concept de communication en 2014, la communication de naturemade et de l'association peut maintenant être mise sur les rails. Les premières mesures ont déjà pu être entreprises, comme par exemple le remaniement complet du site internet et des modèles de design. Le secrétariat a augmenté son taux d'occupation pour pouvoir s'occuper plus intensivement de la communication. Outre l'intensification de la communication de base (préparation et réalisation), il est aussi prévu de mener une campagne de communication pour les consommateurs. Une collaboration avec SuisseEnergie est en cours de discussion.



Page d'accueil du nouveau site internet de naturemade (www.naturemade.ch).

Comptes annuels 2014

Les comptes 2014 sont clos avec un bénéfice de CHF 12'500. Les affaires ont continué à bien évoluer et le nombre de licences a poursuivi sa hausse. Le capital propre au 31 décembre 2014 est maintenant de CHF 458'500. Les capitaux de tiers à long terme se montent toujours à CHF 400'000.

Les membres désiraient déjà depuis longtemps que le VUE fasse plus de marketing global. Conformément au nouveau concept de communication, le marketing global 2015 sera au centre des activités du VUE. Le comité a prévu pour cela une provision de CHF 200'000 dans les comptes annuels 2014.

Bilan au 31.12.2014

CHF

	31.12.2014	31.12.2013
ACTIFS		
Actifs circulants		
Compte postal	1'442'273	1'417'618
Créances	23'050	35'084
Impôt anticipé	728	2'289
Prélèvement TVA	49'624	5'542
Actifs transitoires	223	24'444
Actifs totaux	1'515'898	1'484'977
PASSIFS		
Capitaux de tiers à court terme		
Créditeurs	378'439	502'246
Passifs transitoires	278'900	136'695
	657'339	638'941
Capitaux de tiers à long terme		
ewz	100'000	100'000
Repower AG	100'000	100'000
BKW	100'000	100'000
IWB	100'000	100'000
	400'000	400'000
Total capitaux de tiers	1'057'339	1'038'941
Bénéfice reporté 1.1.2014	446'036	81'270
Bénéfice 2014	12'523	364'766
	458'559	446'036
Total passifs	1'515'898	1'484'977



Compte des profits et pertes 2014

CHF

	2014	2013
RECETTES		
Taxes de certification	1'425'869	1'275'863
Cotisations à l'association	300'678	311'000
Projets particuliers		
naturemade energie arena	278	72'408
Enquête sur l'éco-électricité	12'538	17'749
Vignette éco-courant	5'006	5'992
Benchmarking des EAE	-	31'332
	17'822	127'481
Autres recettes		
Conseils spécialisés, conférences, autres	1'065	360
Total recettes	1'745'434	1'714'704
DÉPENSES		
Certification		
Direction de projet/administration	121'671	108'935
Communication / acquisition	121'805	99'869
Certification	319'500	309'242
Activités internationales	17'320	13'632
	580'296	531'678
Gestion de l'association		
Secrétariat	204'549	187'764
Comptabilité/révision (externe)	13'781	8'811
	218'330	196'575
Projets particuliers		
naturemade energie arena	-	108'724
Comparaison des labels	- 639	-
Prix naturemade	6'198	9'146
Enquête sur l'éco-électricité	23'877	27'119
Vignette éco-courant	15'385	11'318
Benchmarking des EAE	17'986	20'876
Développement VUE	51'099	-
	113'906	177'183
Autres dépenses		
Communication, conseils spécialisés, autres	818'533	443'409
Total dépenses	1'731'065	1'348'845
Bénéfice	14'369	365'859
Recettes neutres		
Intérêts bancaires	2'080	2'944
Différences de cours	-	- 14
Recettes extraordinaires	5	4
TVA pour utilisation mixte	- 3'931	- 4'027
Résultat de la période (bénéfice)	12'523	364'766

Treuhandbüro

René Steimer

Betriebsökonom FH

Seestrasse 64

CH-8712 Stäfa

Telefon 044.915 36 95

e-mail rsteimer@sunrise.ch

Bericht der Revisionsstelle zur
Eingeschränkten Revision
an die Generalversammlung des

Verein für umweltgerechte Energie
Molkenstrasse 21

8004 Zürich

Stäfa, 10. April 2015

Als Revisionsstelle habe ich die Buchführung und die Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) des Vereins für umweltgerechte Energie für das am 31. Dezember 2014 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft. Gemäss den Statuten des Vereins, Art. 33 "Grundsätze", hat sich die Revision nach den entsprechenden Bestimmungen des OR über die Aktien-gesellschaft (Art. 727ff. OR) zu richten.

Für die Jahresrechnung ist der Vorstand verantwortlich, während meine Aufgabe darin besteht, die Jahresrechnung zu prüfen. Ich bestätige, dass ich die gesetzlichen Anforderungen hinsichtlich Befähigung und Unabhängigkeit erfülle.

Meine Revision erfolgte nach dem Schweizer Standard zur Eingeschränkten Revision. Danach ist diese Revision so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden. Eine Eingeschränkte Revision umfasst hauptsächlich Befragungen und analytische Prüfungshandlungen sowie den Umständen angemessene Detailprüfungen der beim geprüften Unternehmen vorhandenen Unterlagen. Dagegen sind Prüfungen der betrieblichen Abläufe und des internen Kontrollsystems sowie Befragungen und weitere Prüfungshandlungen zur Aufdeckung deliktischer Handlungen oder anderer Gesetzesverstössen nicht Bestandteil dieser Revision.

Bei meiner Revision bin ich nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen ich schliessen müsste, dass die Jahresrechnung nicht dem Gesetz und den Statuten entspricht.

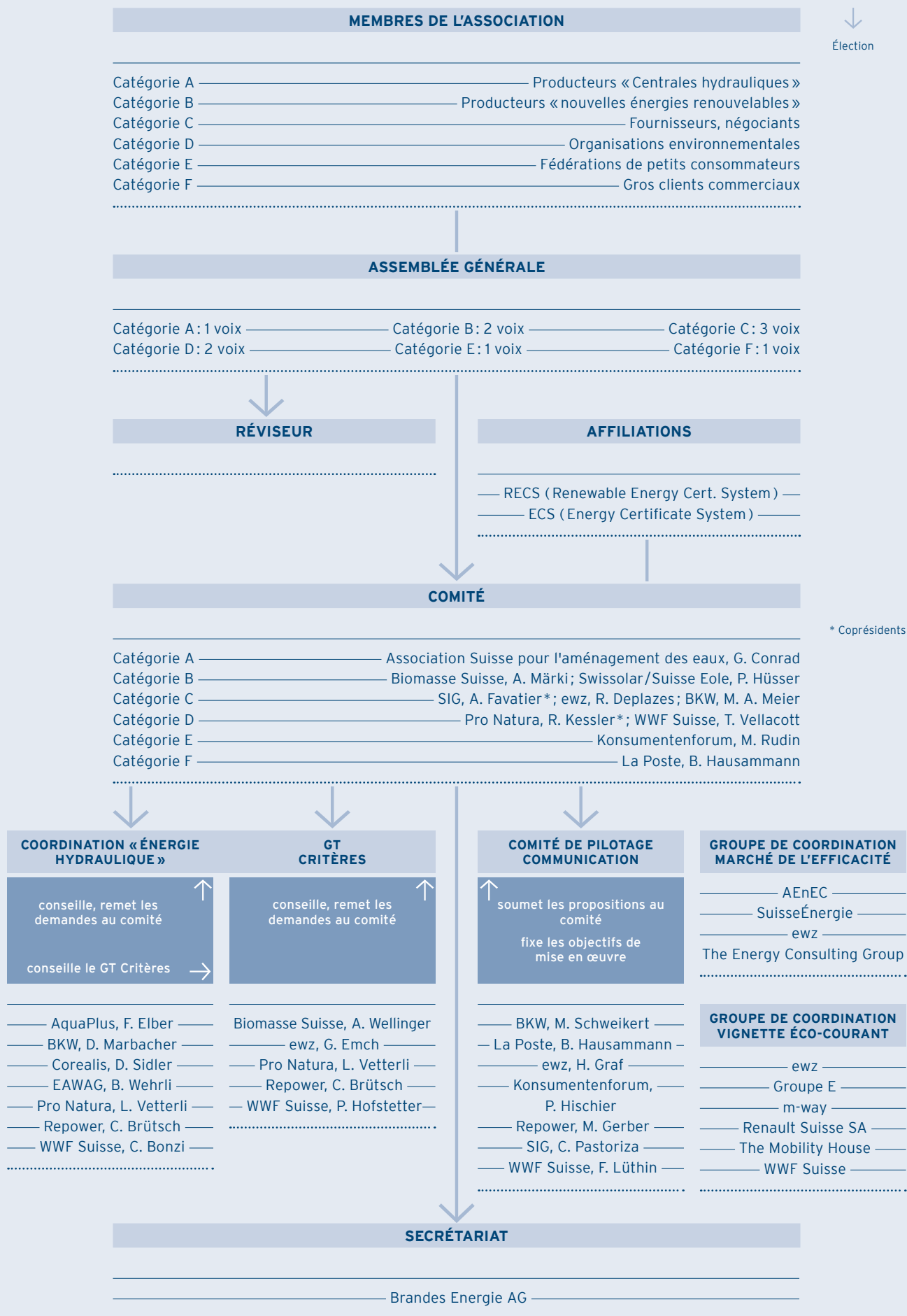
Treuhandbüro René Steimer



René Steimer

Beilagen
Jahresrechnung

CHE-108.018.961 MWST





Association pour une énergie respectueuse
de l'environnement VUE
Molkenstrasse 21
CH-8004 Zurich
T +41 44 213 10 21
F +41 44 213 10 25
info@naturemade.ch
www.naturemade.ch